

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CURAE LAB

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10.000 Euros

Siège social : 27-29 rue Cauchy - 75015 Paris

R.C.S. Paris 841 285 083

(ci-après la "**Société**")

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

NOMINATION DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLÉANT

CINQUIÈME DÉCISION

*(Décision à prendre concernant la nomination
de commissaires aux comptes titulaire et suppléant)*

L'Associée Unique décide de nommer, en application de l'article 823-2-2 alinéa 3 du Code de commerce, (i) en qualité de commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Eric BACHELIER, demeurant [REDACTED] inscrit en qualité de commissaire aux comptes auprès de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre et sur la liste établie par le Haut conseil du commissariat aux compte sous le numéro d'identifiant 90050904 et (ii) en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Stéphane RYST, demeurant [REDACTED] inscrit en qualité de commissaire aux comptes auprès de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris et sur la liste établie par le Haut conseil du commissariat aux compte sous le numéro d'identifiant 66014702 :

- pour une durée de six (6) exercices, qui prendra fin, en principe, à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelé à statuer sur les comptes de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2030 ;
- étant précisé que lesdits commissaires aux comptes ont fait connaître par avance à la Société qu'ils acceptaient leur mandat de commissaire aux comptes titulaire et suppléant s'ils venaient à leur être confié et ont précisés qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions légales et réglementaires requises pour l'exercice de leurs fonctions.

Pour Extrait Certifié Conforme

[REDACTED]

représentée par Franck SINABIAN
Présidente